

Dans la partie centrale du monument, au niveau du sol, se trouvaient quatre dalles disposées à plat. Elles protégeaient la sépulture.

Un seul individu fut enterré dans une faille naturelle séparant deux blocs de grès. Après avoir déblayé la terre argilo-sableuse qui la comblait et l'avoir légèrement élargie en brisant des aspérités de roche, on plaça le corps sur le côté droit en décubitus latéral contracté, bras repliés, la main droite sous le visage, l'autre étant à hauteur des clavicules. La tête reposait sur un méplat taillé dans une avancée de rocher. Les membres inférieurs fortement pliés étaient ramenés contre le corps. En raison de l'exiguïté de cette fosse naturelle le corps dut être fortement comprimé à moins qu'il n'ait été ligoté au préalable. Cette sépulture n'était accompagnée d'aucun objet d'offrande et le mort ne portait pas de bijoux. Le squelette était complet mais les os en mauvais état de conservation.

Le processus de construction du monument fut identique à celui du tumulus A :

- aménagement de la faille naturelle pour en faire une fosse ;
- mise en place du corps dans la fosse ;
- mise en place des quatre dalles recouvrant le corps ;
- construction du tumulus par l'amoncellement des pierres ramassées sur place ;
- aménagement de la ceinture externe constituée par les dalles placées obliquement ;
- érection des trois dalles verticales sur le sommet du tumulus.

Par la suite, glissement des blocs qui masquèrent la ceinture extérieure de dalles.

L'étude anthropologique du squelette a été entreprise par M.C. Chamla. Ce tumulus n'a pu être daté. Toutefois, en raison d'une règle générale qui veut que la tombe appelle la tombe et surtout de la disposition de ces monuments autour du volumineux tumulus central, on peut considérer que G est postérieur à ce dernier c'est-à-dire à 3350 ± 100 B.P.

D.G.

2. ETUDE ANTHROPOLOGIQUE ET PATHOLOGIQUE

Contrairement aux restes néolithiques, nombreux mais fragmentaires trouvés dans la zone méridionale saharienne et les régions limitrophes au sud du Sahara, les restes osseux humains datant de l'époque protohistorique sont rares et leur étude ne donne qu'un aperçu approximatif sur le peuplement de cette région à cette époque (Chamla, 1971). Aussi les individus soigneusement exhumés par D. Grébénart de deux tumulus protohistoriques de la région d'Asaqraru qui nous ont été confiés pour étude sont-ils intéressants à ce titre.

2.1. Etude anthropologique (1)

L'état de conservation de ces deux individus est inégal. Dans le tumulus A a été découvert le squelette d'un individu en parfait état mais dont le crâne (sauf une partie de la mandibule) et les os de la ceinture scapulaire avaient disparu. Le squelette reposait en décubitus latéral fléchi, sur le côté droit, le bras droit allongé et le gauche replié, la main à la hauteur du visage. Le squelette du tumulus G était incomplet, les

(1) Par Marie-Claude Chamla.

os en mauvais état, mais en revanche, le crâne était présent. Son état défectueux n'a cependant permis qu'une reconstitution partielle. Comme le premier, cet individu avait été inhumé sur le côté droit, en décubitus latéral contracté, les bras repliés, la main droite sur le visage, la gauche à la hauteur des clavicules.

Le squelette du tumulus A appartient à un individu de sexe masculin, comme en témoignent divers traits : grandes dimensions des os, menton carré, bassin de type masculin, peu évasé et dont la grande échancrure sciatique est peu ouverte. L'âge a pu être déterminé approximativement d'après la faible érosion et l'aspect de la facette symphysaire du pubis. On peut l'évaluer à une trentaine d'années environ.

La tête n'est représentée que par la portion gauche de la branche horizontale de la mandibule, y compris la symphyse mentonnière. Elle est caractérisée par de grandes dimensions, le menton est haut, saillant et carré, la symphyse mentonnière bien dessinée, le bord inférieur rectiligne, les reliefs osseux peu marqués. La hauteur de la branche diminue de l'avant à l'arrière, mais reste forte à tous les niveaux, alors que l'épaisseur est relativement faible. Le trou mentonnier est situé assez à l'avant, entre P2 et M1. Il subsiste deux prémolaires et trois molaires. Ces dents sont de grandes dimensions et assez fortement abrasées, en cupules sur les deux premières molaires, sur plan horizontal sur la troisième. On ne note ni caries ni d'autres traces de pathologie. Il n'a pas de mutilation dentaire.

Les os des membres sont caractérisés par de grandes dimensions et des reliefs modérés. La longueur de l'humérus est élevée, la circonférence minimale faible et l'indice de robustesse est moyen. La diaphyse est aplatie. Les dimensions de l'épiphyse inférieure sont élevées et dépassent les valeurs actuelles. Les deux cubitus sont entiers ; leur longueur est grande avec une sensible différence en faveur du droit (plus de 5 mm), dont la cause sera expliquée plus loin (cf. pathologie) ; le périmètre minimum est relativement faible, l'indice de robustesse peu élevé. Le rebord interosseux est moyennement saillant, la diaphyse est légèrement aplatie transversalement, l'olécrâne modérément développé. L'indice d'aplatissement sous-sigmoïdien indique une tendance à l'arrondissement. Les deux radius sont complets et de grande taille, le droit plus long que le gauche (plus de 8 mm), mais comme les deux autres os, le périmètre est moyen. L'indice diaphysaire indique un léger aplatissement. Les dimensions de l'extrémité inférieure sont élevées.

On possède deux fémurs incomplets, de grandes dimensions, au pilastre moyennement développé et aux reliefs modérés. L'épiphyse inférieure est large. Un aplatissement d'avant en arrière s'observe dans la région sous-trochantérienne (platymétrie). Comme les autres os, le tibia est de grandes dimensions mais moyennement robuste. L'aplatissement antéro-postérieur est modéré, l'indice cnémique moyen. La largeur de l'épiphyse supérieure est grande, le plateau tibial est assez incliné vers l'arrière, caractéristique qui, alliée à la présence de facettes d'usure à l'extrémité inférieure, indique l'habitude de la posture accroupie. La malléole interne est large. Les deux os iliaques sont présents mais non raccordables. La hauteur de l'os coxal est moyenne et la largeur de l'aile iliaque n'est pas grande. Le bassin est donc relativement étroit. L'épaisseur prise au niveau du tubercule fessier est moyenne. Les os du pied sont de grandes dimensions. Notamment la longueur du calcaneum est très élevée, sa largeur est grande. De même la longueur de l'astragale est très forte, mais sa largeur par contre est relativement faible. Les métatarsiens sont longs et minces.

La stature reconstituée en prenant la moyenne des tailles correspondantes à chaque os long est élevée, 1,80 m selon la méthode de Trotter et Gleser, 1,77 m selon celle de Manouvrier. Les avant-bras sont longs, l'indice radio-huméral élevé.

L'absence d'éléments crâniens ne permet pas d'attribuer à cet homme un type morphologique particulier.

Les restes du squelette du tumulus G comprennent les parties antérieure et postérieure de la boîte crânienne, non raccordables entre elles du fait d'une déformation post mortem et de l'absence d'une partie de la voûte ; un massif facial incomplet ; une mandibule intacte ; les restes très incomplets du squelette post-crânien.

La robustesse des os longs, les fortes dimensions de l'apophyse mastoïde, la forme carrée du menton, les grandes dimensions de la mandibule montrent qu'il s'agit également d'un individu de sexe masculin dont l'âge a pu être précisé d'après l'état de synostose des sutures crâniennes. La suture lambdaïde est en grande partie oblitérée, la sagittale l'est complètement, ainsi qu'une partie de la coronale. En outre il existe une forte abrasion de la denture. On peut estimer à 60-70 ans l'âge de la mort de cet individu.

Vue de profil la voûte crânienne apparaît assez longue et surtout étroite. Elle est de hauteur moyenne, le front est droit, muni d'arcades sus-orbitaires légèrement en relief et d'une gabelle à peine saillante. L'occiput n'est pas proéminent, les reliefs occipitaux peu marqués. Les apophyses mastoïdes sont très larges et assez longues. La face est de largeur et de hauteur moyennes dans sa partie supérieure. Si l'on articule le maxillaire supérieur avec la mandibule, la face devient plus longue du fait de la grande hauteur du menton. Les orbites, bien que détériorées en partie, devaient être assez hautes et relativement étroites. L'ouverture nasale de largeur moyenne, est munie d'une gouttière dans sa partie inférieure. Les fosses canines sont particulièrement profondes. Vu de profil le massif facial est caractérisé par un fort prognathisme alvéolaire. Le menton est modérément saillant.

La mandibule est caractérisée par de grandes dimensions. Sa longueur en projection est grande, la branche horizontale très haute, la branche montante haute, très large et peu inclinée. Les dimensions transversales de la mandibule au niveau des condyles sont cependant moyennes, l'épaisseur de la branche horizontale faible. On n'observe pas d'extroversion de la région goniale, le bord inférieur de la branche est rectiligne. Les reliefs osseux de la face interne sont développés. Condyles et apophyses coronoïdes ont de grandes dimensions et l'échancrure sigmoïde est peu profonde. Le trou mentonnier est situé à l'avant sous la seconde prémolaire.

La denture est fortement usée, avec une abrasion profonde des molaires à la mandibule selon un plan fortement incliné vers l'extérieur. Ce type d'abrasion est dû probablement à une mastication anormale due à la chute ante mortem des deux premières molaires supérieures correspondantes à droite, et de la première molaire à gauche. De grosses cavités dues à des abcès sont en effet visibles à droite et à gauche du maxillaire supérieur. En outre, à la mandibule, la seconde prémolaire et la première molaire gauches sont tombées ante mortem ; à droite, une petite loge consécutive à un abcès s'observe au niveau de la M2. Il n'existe pas de trace de mutilation dentaire.

Le squelette post-crânien se limite à deux diaphyses incomplètes d'humérus, deux cubitus incomplets, deux radius presque entiers, une portion de la diaphyse d'un fémur, les diaphyses incomplètes de deux tibias, des fragments de péronés.

Contrairement au précédent sujet, ces os dans l'ensemble ont des dimensions moyennes et sont surtout très robustes. L'humérus porte un V deltoïdien marqué et une gouttière bicipitale creusée. Sa longueur extrapolée est moyenne. Sur les cubitus, le bord interosseux est saillant. Les radius sont relativement longs. Les périmètres des trois os sont analogues à ceux de l'homme du tumulus A mais leur moindre longueur alliée à un périmètre analogue, donne une impression de robustesse plus grande. Les



Photo D. Grébénart

Figure 100 – Asaḡaru (TTS 48) - Tumulus G
Position du squelette partiellement dégagé

indices de robustesse sont en effet plus élevés que chez le premier sujet.

La diaphyse fémorale est trapue et le pilastre bien différencié. Toutes les dimensions sont supérieures à celles du précédent homme. Dans la région sous-trochantérienne, l'os est arrondi, il n'existe pas de platymérie mais une nette eurymérie. Les dimensions transversales des diaphyses tibiales sont analogues à celles du premier sujet à l'exception du diamètre antéro-postérieur, plus grand qui entraîne une forte platycnémie. La malléole interne a la même largeur que celle du sujet A. Une facette d'usure s'observe à l'extrémité inférieure.

La stature reconstituée d'après les longueurs extrapolées de l'humérus et du radius était vraisemblablement moyenne. On ne peut l'estimer avec exactitude étant donné l'état incomplet des os longs.

En résumé, le sujet du tumulus G était un homme de taille moyenne, âgé de 60 à 70 ans, robuste, au crâne hyperdolichocrâne, au front large, à la face mésoleptoprosope, aux orbites hypsiconques ; son nez de largeur moyenne était muni d'une gouttière sous-nasale ; sa face était fortement prognathe. Sa mandibule était de grandes dimensions, la pathologie dentaire marquée. Il semble d'après ces éléments qu'on puisse attribuer à ce sujet un type négroïde mais dont les traits spécifiques ne sont pas très accentués.

2.2. Comparaison avec des restes néolithiques et protohistoriques sud-sahariens

L'existence d'individus de type négroïde apparaît incontestable dès l'époque néolithique dans l'Ouest africain et notamment dans la zone sud-saharienne. Les Hommes d'Asselar, d'Ibalaghen, de Tin Lalou, d'El Guettara, de Karkarichinkat trouvés au Mali, ceux de Tamaya Mellet trouvés au Niger, de Tamanrasset dans l'Ahaggar, sont tous de type négroïde, les uns robustes, les autres de morphologie plus gracile.

A l'époque protohistorique la petite série d'individus recueillis dans la zone méridionale saharienne renferme une majorité de négroïdes (4 sur 7). Plus au nord, au Sahara central, on sait que les types non négroïde et mixte (ou indifférencié) étaient en revanche plus fréquents.

Les hommes d'Asaqaru sont comparés dans les tableaux 9, 10 et 11, dans la mesure des données disponibles, d'une part aux hommes néolithiques d'Asselar et de Tamanrasset ainsi qu'à l'ensemble des hommes néolithiques du Sud-Sahara (qui proviennent pour la plupart du Niger) ; d'autre part à des hommes d'époque protohistorique, de type négroïde (Teleya n° 18496, Mali), de type mixte (Yebbi Bou n° 1, Tchad), ainsi qu'à la totalité de la petite série des Protohistoriques sud-sahariens que j'ai publiée en 1968.

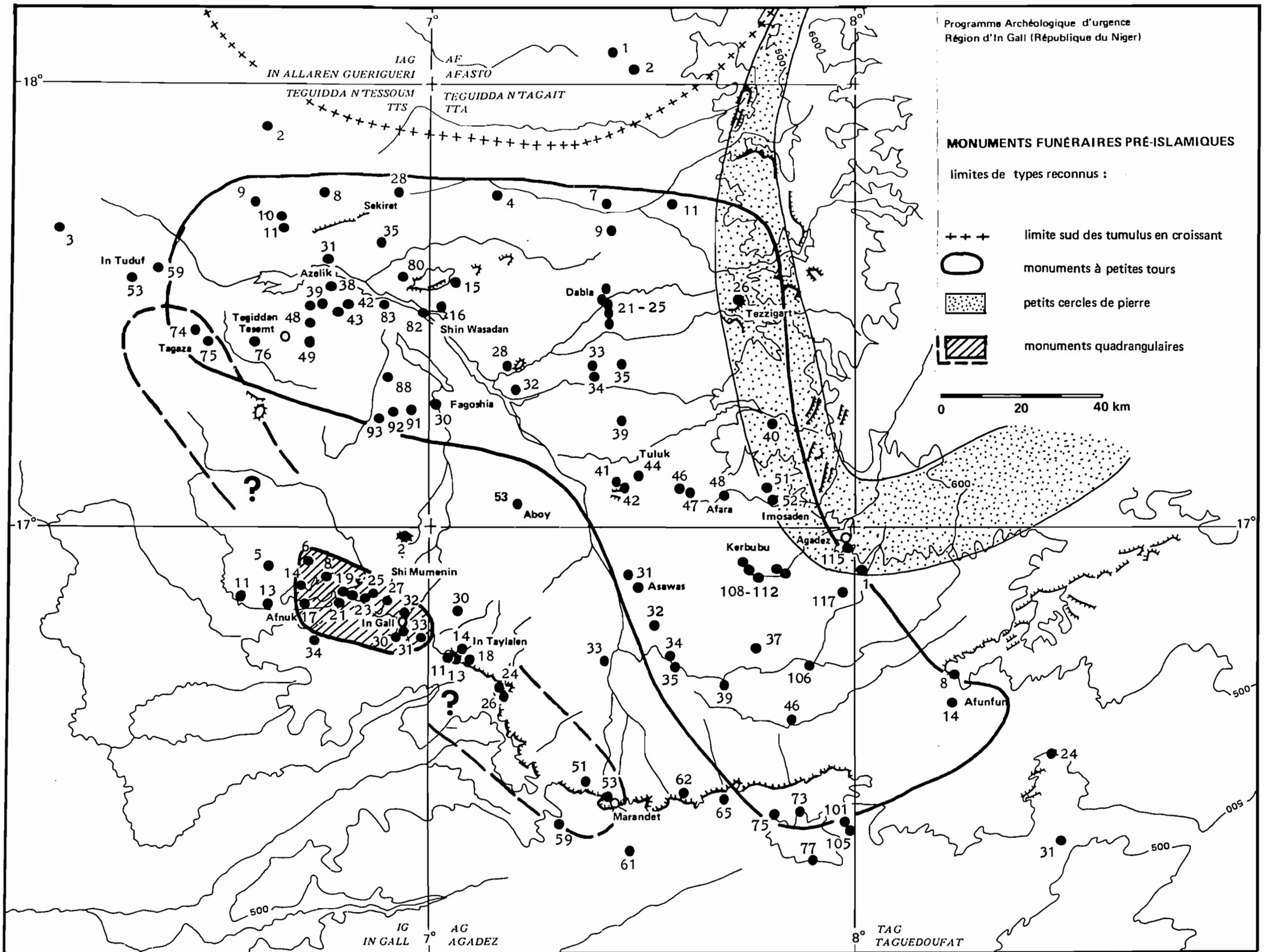
En ce qui concerne les Néolithiques, on ne peut manquer d'être frappé par l'étonnante ressemblance qui existe entre le sujet G d'Asaqaru et l'homme n° 2 de Tamanrasset II, dont les profils faciaux sont presque superposables. La plupart des mesures crâniennes sont en effet assez proches et les différences ne portent guère que sur quelques points : mandibule plus longue et plus étroite chez l'homme d'Asaqaru, mais hauteur et épaisseur de la branche horizontale analogues, branche montante un peu plus haute mais aussi large et aussi redressée, menton moins effacé. Les deux hommes différaient néanmoins par leur stature, plus élevée chez l'homme de Tamanrasset, et leur robustesse, plus grande à Asaqaru. L'homme d'Asselar a le crâne

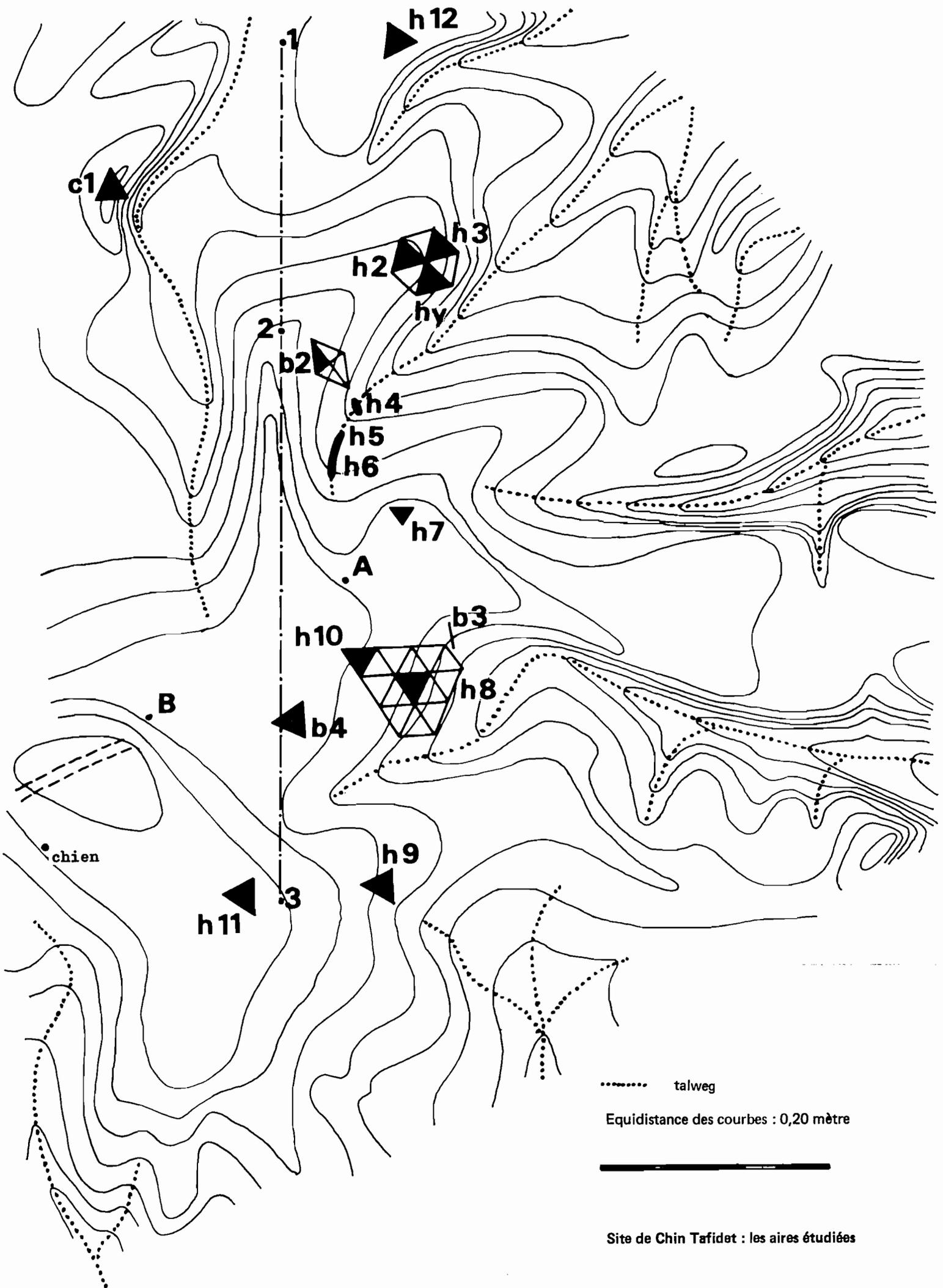
un peu plus large, la face légèrement plus courte, le nez plus large. Les mandibules des deux hommes ont des caractères proches à l'exception de la branche montante, plus haute, moins large et nettement plus redressée chez l'homme d'Asaḡaru. La stature de l'homme d'Asselar était en outre plus élevée et son squelette sensiblement plus gracile.

Les hommes protohistoriques des confins sud-sahariens montrent une assez grande variabilité dans leurs dimensions crâniennes, et notamment des différences assez notables dans la morphologie des mandibules. Dans l'ensemble celles-ci sont plus graciles et ont des dimensions moins grandes que les mandibules des hommes d'Asaḡaru. Les dimensions des os longs, les périmètres en particulier, sont également moins élevés chez l'ensemble des Protohistoriques.

En résumé, il semble que les hommes d'Asaḡaru se rapprochent davantage des hommes néolithiques des confins sud-sahariens que des hommes protohistoriques de la même région. La morphologie de type négroïde robuste de l'un d'entre eux semble indiscutable. Celle du second privé de son crâne, ne permet pas d'établir son appartenance raciale.

M.-C. C.





..... talweg

Equidistance des courbes : 0,20 mètre



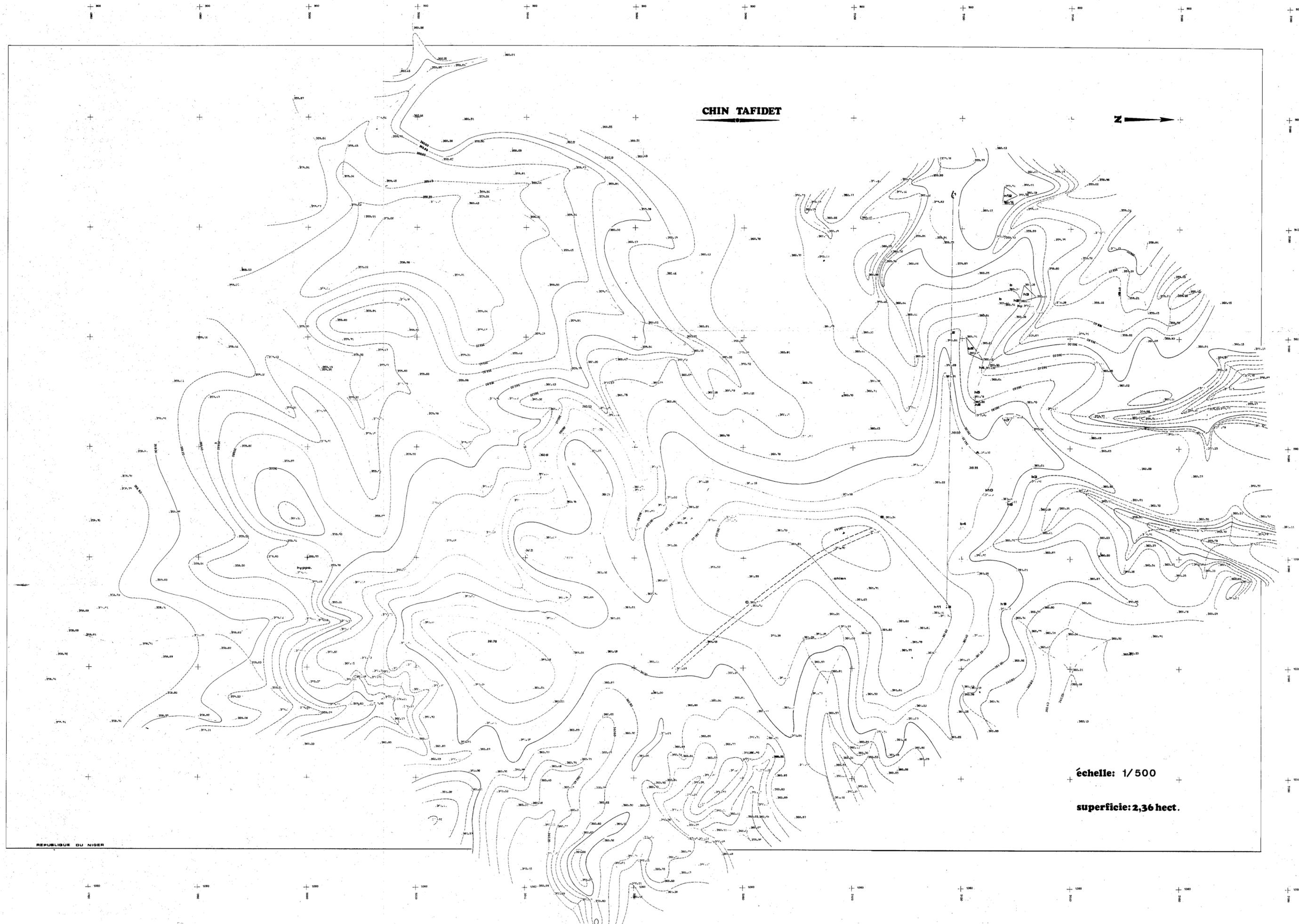
Site de Chin Tafidet : les aires étudiées

CHIN TAFIDET



échelle: 1/500

superficie: 2,36 hect.



Chamla M.C. (1984)

Etude anthropologique

In : Paris François (ed.). Programme archéologique d'urgence
1977-1981 : la région d'In Gall-Tegidda N Tesemt (Niger) : 3-
Les sépultures du néolithique à l'islam

Niamey : Institut de Recherches en Sciences Humaines, (50),
133-138. (Etudes Nigériennes ; 50)

ISBN 2-8592-050-4